

- **École
élémentaire**
Les Gentianes
155 rue du Breu
01710 THOIRY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 28 mars 2023
18h-20h



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président: B.LAROUX	P		
Maire : M.BENIER	P		
Adjointe aux affaires scolaires : S JONES	P		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			Représentant
E ENRIETTO, CPA P CUOMO		E E	
F LUCHETTA CPB		E	
A CASTEL CPC P DEVESEA	P	E	
F.HARI CE1A		E	
S ROUTIS CE1b M OBRERO TORRES CE1b	P P		
A BARTHELEMY CE1c	P		
F NICOLAÏ CE2A	P		
P GODIN CE2B	P		
M COPPIN CE2c	P		
C.LAMURE CM1B	P		
A SEGRET CM1C	P		
M BIGOT CM2a	P		
S VIEIRA CM1/CM2	P		
C PLUG CM2c	P		
Enseignante RASED J VANUXEM		E	
Enseignante UPE2A F.FAVRE		E	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Représentant
FORNAGE Laurence		E	
HUBERT ORANTIN Caroline		E	
CHRIF Lara	P		
GIAMBIASI Pauline		E	
ANAGNOSTOPOULOS Leslie	P		
CONTOLI Marie		E	
NICOLETTI Aurélie	P		
BENAZETH Nathalie		E	
ABOUDI Lassaad	P		
FAVRE Laetitia			
SALVANT Christine	P		
VELASQUEZ Pamela	P		
LAALA Johanna		E	
SAGET Johanne		E	
FADEL Jessica		E	
GAMEIRO Sonia	P		
CORDAILLAT Mylène	P		
ARCHIMBAUD Morgane	P		
VOIX CONSULTATIVE			Représentant
Directrice, famille, culture solidarité : C JACOUD			

Procès-verbal établi le 28 mars 2023

Le président, directeur de l'école B LAROUX

La secrétaire de séance, Mme Salvant

Ordre du jour

- **Evaluation d'école** : présentation
 - **Projet d'école** : Priorités
 - **Pédagogie** : Actions 2023 P3/P4
 - **Budget prévisionnel**
 - **Année 2023/2024** : carte scolaire ; entrée en sixième ; inscriptions
-

1- Evaluation d'école

Principe

L'évaluation externe s'appuie sur l'auto-évaluation de l'école et en constitue un prolongement. Elle apporte un regard extérieur à une démarche interne. Elle est destinée avant tout à l'école elle-même.

L'objectif est de participer, par des observations et entretiens, à la dynamique de réflexion de notre école.

L'évaluation externe n'est pas un contrôle de l'école ni une évaluation individuelle de la direction d'école, des enseignants ou des AESH.

Objectif

Le rapport produit par l'équipe d'évaluateurs externes visera à présenter clairement et de manière constructive une analyse qui souhaite participer à la réflexion de l'école. Ce rapport portera sur les spécificités de l'école, ses réussites, les pistes de progrès. Il apportera ainsi sa contribution à l'auto-évaluation, à l'orientation stratégique de l'école pour améliorer son action. Ce rapport est un regard complémentaire, à l'usage de notre école.

Equipe d'évaluateurs

L'équipe d'évaluateurs externes se compose de 6 professionnels de la circonscription de Valserhône :

- Mme Bergeret Marielle, CP1D mission numérique
- Mme Dubrey-Tiberge Béatrice, enseignante ICS
- M Gonon Matthieu, directeur de l'école Marius Pinard
- Mme Gros Laetitia, PEMF en cycle 1, école primaire de Saint Germain de Joux
- M Massard Emmanuel, IEN 1 degré et coordinateur de la mission d'évaluation externe
- M Parra Michel, CP1D mission EPS et assistant prévention

L'équipe d'évaluateurs externes s'est engagé à porter un regard ouvert, pluriel, compétent, neutre et respectueux de chacun. En ce sens, l'équipe d'évaluateurs externes a signé [la charte de déontologie de l'évaluation externe](#).

Calendrier

Janvier/ Février 2023 : l'équipe enseignante construit le rapport d'autoévaluation et les questionnaires à destination des partenaires (collectivité, représentants des parents d'élèves, ...)

Réception de l'auto-évaluation d'école par l'équipe d'évaluateurs externes avant le vendredi 24 février 2023.

Lecture du rapport d'auto-évaluation par l'équipe d'évaluateurs externes début mars.

Jeudi 9 mars et vendredi 10 mars 2023 : présence des évaluateurs externes dans l'école pour des situations d'enseignement en classe, des entretiens avec les élus, les parents, les enseignants, les élèves, les AESH et des observations des différents temps de l'élève (accueil, apprentissages, récréation, transition avec le périscolaire, sortie d'école, ...). Ils ont trouvé les locaux très bien entretenus. Ils ont aussi vu le gymnase, les terrains de sport, les récréations et temps de pause méridiens.

Commentaire des représentants des parents d'élèves par rapport à l'entretien : Les délégués des parents avaient au préalable rempli un questionnaire. L'entretien s'est très bien passé. Même retour pour la mairie.

Vendredi 26 mai 2023 au plus tard restitution du pré-rapport d'évaluation externe à l'école. Retours de l'école pour demandes de précisions ou prolongements. Envoi du rapport définitif d'évaluation externe à l'école et à la circonscription au plus tard le vendredi 16 juin 2023.

Mardi 20 juin : Présentation des rapports d'évaluation externe lors du 3ème conseil d'école.

Situation des remplacements

Pour faire suite à des questions des parents d'élèves, voici quelques indications quant à la procédure mise en place en cas d'enseignants(s) absents :

- En cas d'enseignant absent 8 fois sur 10 celui-ci n'est pas remplacé.
- La plupart du temps nous sommes prévenus la veille voire le matin même par le bureau qui gère les remplaçants de la possibilité de remplacement ou pas.
- En cas de maladie en tant qu'école de 14 classes nous sommes au 6^{ème} rang des priorités de remplacement (après les écoles à 1 classe /2 ou 3 classes/les formations/ les écoles maternelles/les classes de CP ou de CM2)
- Les élèves sont accueillis par le directeur en début de matinée dans leur classe. Ils sont répartis préférentiellement dans des classes de niveaux proches.
- Dans la mesure du possible des fiches de travail sont données.

Pour conclure, nous ne pouvons que déplorer la situation des remplacements dans le Pays de Gex. Les parents ne doivent pas hésiter à faire remonter leur mécontentement auprès des services de l'inspection.

Qu'en est-il en temps de grève ? Mise en place du service minimum loi N°2008-790 du 20 août 2008 :

« il revient à la collectivité de mettre en œuvre le droit d'accueil des élèves »

Réponse de Mme le maire : Transférer les agents de la ville du service périscolaire sur les temps scolaires entraîne la suppression de la mise en œuvre du périscolaire le soir mais aussi le midi.

Nous pouvons le faire si le conseil d'école le décide. Il n'y a pas assez de personnel pour porter les temps scolaires et périscolaires front. Un service minimum s'installe, avec du personnel formé, En plus, les grèves intersyndicales concernent non seulement les enseignants, mais également les agents territoriaux dont le personnel du centre de loisirs. Le service minimum fonctionne peut-être mieux dans les petites écoles car moins d'élèves, mais reste difficilement réalisable dans les plus grandes structures.

2- Projet d'école

2.1 Contractualisation

Le nouveau projet d'école est élaboré lors de l'année scolaire 2022/2023 pour une mise en œuvre de 5 ans sur la période 2023- 2028 en cohérence avec le calendrier défini avec l'école maternelle.

2.2 Priorités

Nous les avons définis suivant les besoins spécifiques de l'école (entre autres évaluations nationales CP) et en lien avec les préconisations pédagogiques parues au bulletin officiel N°2 du 12 janvier 2023. A noter que certains domaines (parcours citoyen, EPS, relations avec les partenaires, ...) sont déjà bien développés.

2.3 Actions

Les actions déterminées par rapport aux priorités définies ci-dessous seront présentées lors du troisième conseil d'école.

AXE 1**Améliorer les réussites et réduire les inégalités**

- Mathématiques
- Français

PRIORITE 1 : Mathématiques : résoudre des problèmes de situation relevant de situations additives, multiplicatives, de partages et de groupements

PRIORITE 2 : Mathématiques : développer les compétences des élèves en calcul mental

PRIORITE 3 : Français : Mobiliser les compétences en étude de la langue dans le cadre des productions d'écrit.

PRIORITE 4 : Français : Développer les compétences des élèves en compréhension en lecture

AXE 2**Développer les parcours éducatifs et de l'élève**

- Le PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel)
- Le parcours citoyen
- Le parcours éducatif de santé – EPS
- La fluidité du parcours de l'élève (PEdT, Focus maternelle, Focus accessibilité)

PRIORITE 1 : Construction d'un parcours Educatif Artistique et culturel

PRIORITE 2 : Renforcer le partenariat avec des intervenants du monde de la culture

AXE 3**Prendre en compte le Climat scolaire et bien-être à l'école**

PRIORITE 1 : Développer la qualité des relations entre les élèves de l'école

PRIORITE 2 : Harmoniser le système de sanction au sein de l'école

AXE 4**Développer les relations avec les partenaires et les familles**

PRIORITE 1 : Faire entrer davantage les parents dans l'école

PRIORITE 2 : Pérenniser les liens et les actions avec les intervenants extérieurs (E3D, EPS, Mairie, ...) et la liaison entre les cycles.

3- Pédagogie P3 et P4

Un parcours d'Education physique et sportive (EPS)

Natation

Les 3 classes de CP ont eu un cycle de natation les mardis après-midi à la piscine de Ferney-Voltaire du 3 janvier au 21 mars 2023. Deux séances ont été manquées en raison de classe grévistes. Des élèves de CM1 ont été amenés pour pouvoir faire leur activité kayak. Financement mairie du transport et des bassins.

Gymnastique

Les classes de CE1a CE1b CE1c ont eu un cycle gymnastique du 3 janvier au 23 février avec une intervenante de l'AGT.

Ski

Les 143 élèves CM1 et CM2 ont pratiqué le ski de fond à la station de la Vattay.

Deux classes sont montées les lundis 23 et 30 janvier 2023.

Trois classes sont montées les mardis 17, 24 et 31 janvier 2023.

La salle hors sac était à la disposition des écoles pour que les élèves puissent se changer et prendre leur repas.

Le transport a été assuré par la société Europtour.

Le magasin « La Vattay Sport » géré par B Bourgade nous a loué le matériel (ski, bâtons, chaussures aux élèves et aux accompagnateurs).

Cette activité est financée par le sou des écoles (via une subvention municipale versée aux associations).

Cette année nous avons eu des bonnes conditions d'enneigement malgré l'arrivée tardive de la neige. Cette activité nécessite un fort taux d'encadrement. Cette année nous avons eu moins de parents qu'habituellement. Merci à celles et ceux qui nous ont accompagnés.

Raquettes

Les classes de CE1 devaient découvrir au mois de mars 2023, le milieu montagnard hivernal du jura en raquettes. Malheureusement les conditions météorologiques et d'enneigement et la fermeture de la station de la Vattay au 5 mars 2023, nous ont obligé à annuler l'activité.

De nombreux parents ont passé un agrément pour pouvoir accompagner ces sorties financées par le sou des écoles. Ils pourront être sollicités dans le cadre d'une « sortie nature » à confirmer au printemps.

Un parcours développement durable (E3D)

Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura

Après les sorties des CE2 (Corridors biologiques) et CM1 (Prébois) à l'automne, les interventions et sorties vont se développer au cours des mois de mars avril mai pour les classes de CM2 sur le thème « Les secrets de la forêt » avec une observation de la forêt au-dessus du Tiocan.

SIVALOR

Au mois de février les classes de CP ont reçu un intervenant qui leur a présenté des petites bêtes et leur a parlé du compostage.

Les classes de CE2 ont eu une intervention sur les nouvelles consignes de tri finalisées par la visite du CIEL (centre d'immersion Educatif et Ludique) à Valsershône le jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023.

Un parcours citoyen (EMC)

Permis internet

Deux gendarmes de la brigade de Thoiry sont intervenus auprès des élèves de CM2 le vendredi 24 février pour leur parler des dangers d'internet. Un livret à été remis aux élèves. Des leçons seront menées par l'enseignant avec l'appui d'un DVD.

ADAMA

Madame Dominique DONZE ancien maire de Crozet et M Gerald DENTIGER ancien maire de Thoiry sont intervenus la journée du 16 mars 2023 auprès de 4 classes de cycle 3 : CM1b CM1c CM1/CM2 et CM2a . Les thèmes abordés ont été les suivants : Le conseil Municipal / Les symboles de la république/ Le droit de vote.

DIRE savoir dire NON

Comme chaque année nous apprécions la venue de Monsieur DUMEZ de l'association DIRE (Dépendance Information Réflexion Ecoute). Il est intervenu auprès des 3 classes de CM2 de l'école les 6 et 13 mars autour des thèmes de l'estime de soi et des dépendances (tabac). Cette intervention d'une heure trente est sous forme d'échange avec les élèves à partir de mise en situation (images ; vidéo)

Gestion des émotions

Le jeudi 26 et le vendredi 27 janvier 2023 Mme Ghislaine Paul était dans les écoles de Thoiry (maternelle et élémentaire) à l'initiative des représentants des parents d'élèves. L'objectif était de sensibiliser et donner des clés pratiques à chacun (élève, enseignant/personnel et parent) pour prévenir et désamorcer la violence en développant son intelligence émotionnelle afin de favoriser le bien vivre ensemble au sein de l'école.

Pour les élèves de cycle 2 (GS, CP, CE1), à partir des mascottes et d'histoires, les élèves ont eu l'occasion de s'exprimer sur les sentiments de colère pour apprendre à contrôler leur décharge émotionnelle. Durant la séance de 45 minutes à une heure les élèves ont abordé la pratique du « message clair ».

Le jeudi 26 au soir a eu lieu à la salle des fêtes de Thoiry une conférence pour les parents visant à apprendre des outils pratiques, des clés de lecture, des petits trucs simples et utiles pour accueillir, décoder et désamorcer les émotions des enfants.

Ces interventions ont été financées par la mairie de Thoiry et le sou des écoles.

Conseil municipal des enfants

La ville de Thoiry organise son tout nouveau conseil municipal des enfants. Un livret explicatif a été donné aux élèves le vendredi 10 mars avec les dates à retenir et le bulletin d'inscription. Les élections et le vote se tiendront le vendredi 7 avril à l'école des « Gentianes ».

L'installation officielle du CME aura lieu le mardi 2 mai 2023 en mairie. Pour le mandat 2023/2024 les actions seront liées aux thématiques de la citoyenneté et de l'olympisme.

Actuellement il y aurait 6 inscrits.

Merci à l'implication des élèves candidats et à leurs parents.

Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)

Carnaval

Cette année, le carnaval s'est déroulé sous un beau soleil le vendredi 24 février 2023 après-midi.

Les élèves et les enseignants étaient invités à venir déguisés à l'école dès 13h35.

Le défilé empruntant une partie de la voie verte s'est déroulé dans les rues de Thoiry de 14h30 à 15h30 devant de nombreux parents au rythme d'une playlist joyeuse. La police municipale assurait la sécurité de la manifestation.

Monsieur Carnaval (le grand Schtroumpf fabriqué par l'équipe du sou des écoles) a été brûlé dans le Square des Séquoia à 15h30 sous la surveillance des pompiers du SDIS.

Un goûter offert par le sou des écoles a terminé cette belle journée au sein de l'école.

Bibliothèque

La collaboration avec les bibliothécaires de Thoiry continue au rythme de 3 classes par semaine les après-midis. Les classes de CE2 ont travaillé sur les arts ; Les élèves de CM1 s'initient au polar et aux énigmes. Lors de la prochaine période les classes de CE1 se lanceront dans un défi-lecture.

Grande lessive

« Ma cabane et-est la tienne ». Exposition les 23 et 24 mars 2023.

Parcours Sciences technologie mathématiques

Robots + tablettes

Cette année nous avons renouvelé l'opération robots Blue Bot. Nous empruntons les 6 robots de la circonscription sur toute la période entre les vacances de février et celles d'avril. 5 classes participent cette année (2 classes de CE2 + 1 classe de CM1 + CM1-CM2 + les 2 classes de CM2). Cette activité s'inscrit dans le programme de sciences et technologie et de maths. L'objectif est que les élèves apprennent à coder un déplacement, ce qui n'est pas si simple car il faut réussir à projeter le déplacement à travers le robot. La nouveauté cette année, c'est qu'en parallèle de l'utilisation des

robots, l'autre moitié de classe peut utiliser les tablettes et s'entraîner à coder avec l'application Bee Bot ou utiliser une autre application comme calculatrice (calcul mental).

Rallye mathématique transalpin

Cette année sept classes (CE2abc, CM1bc, CM1/CM2 et CM2a) participent au rallye mathématique. Le Rallye propose des problèmes mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution. Dans cette perspective, le rallye a toute sa place dans le cadre des orientations actuelles concernant l'enseignement des mathématiques : initiation à la démarche scientifique, développement de l'autonomie, organisation d'une recherche, communication de résultats.

La première épreuve s'est déroulée fin janvier 2023. La classe de Mme Lamure a obtenu la note maximum de 24.

La deuxième épreuve s'est déroulée au cours du mois de mars 2023.

Le cumul des résultats pourra permettre aux meilleures classes du département de participer à la finale à Bourg-en Bresse le 9 juin 2023.

Evaluations nationales CP point étape

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales « point étape » du 23 au 31 janvier 2023. Les résultats en français et en mathématiques ont été remis aux parents. Les résultats sont sensiblement équivalents à ceux de la circonscription. En mathématique c'est dans la résolution de problèmes que le pourcentage d'élèves fragiles est le plus élevé et français les compétences les moins bien acquises concernent la compréhension de phrases lues seul(e).

L'an prochain ces évaluations nationales concerneront les élèves de CP, de CE1 et de CM1.

EILE

Les cours d'arabe (EILE : Enseignements internationaux de langue étrangère) ont débuté à l'école de Thoiry le lundi 27 février 2023 avec l'enseignant M KAITOUNI. Ce cours d'arabe a lieu tous les lundis de 17h00 à 18h30. Il concerne les élèves de CE1 au CM2 qui se sont préinscrits au mois de mai 2022. Il rassemble 18 élèves des écoles de Thoiry, Saint Jean de Gonville, Péron et Farges.

Un nouvel appel aura lieu au mois de mai 2023 pour voir si ce cours d'arabe est pérennisé pour l'année scolaire 2023/2024.

Stages de réussite

Durant les vacances de printemps l'éducation nationale propose des stages de réussite pour les élèves présentant des difficultés en français et en mathématiques. Un stage pour 6 élèves de CP sera encadré par Mme Enrietto à l'école des « Gentianes » dans la semaine du 17 au 21 avril 2023.

4- Budget 2023

Investissement mairie

7000 € remplacement ordinateur + mobilier

Fonctionnement mairie

Fournitures scolaires : 46 € par élève soit 17020 €
(dont 2080 € pour le papier)

Fournitures UPE2A : 185 € (0,5€/élève)

Fournitures RASED : 625 € (1€/ élève) (groupe scolaire)

Pharmacie : 300 € + PPMS 100 €

Assurance scolaire MAIF 175 €

Spectacle de Noël 5€ par élève soit 5X 370 = 1850 €

Conférence Climat scolaire (maternelle et élémentaire) 200 €

Remise livre et clé USB élève de CM2 prise en charge mairie

Abonnement: 300 €

Fourniture petit matériel (Visualiseur Hue HD) 500 €

Piscine CP/CE1 11725 € (bassin 6650 € + transport 5075€)

Gymnastique Tous cycles 30€ x140 heures 4200 € (groupe scolaire)

Subventions mairie aux associations

Classe découverte CM2 avec nuitées : 3x 250 € =750 €

Tiers temps pédagogique Ski 142 x22 3124 €

Participation du sou des écoles de Thoiry

Classe	Nb classes	Intitulé	Subventions
CP	3	Sortie de fin d'année	1875 €
CP/CE1	6	Climat scolaire/ émotions	500 €
CE1	3	Sortie de fin d'année	1950 €
CE1	3	Raquettes (randonnées)	2500 €
CE2	3	Escrime	1890 €
CE2	3	Ciel	250 €
CE2	3	Grottes du Cerdon	1925 €
CM1	2	Journée sciences et sport	2000 €
CE2/CM1/CM2	7	Rallye Mathématiques	750 €
CM1/CM2	6	Ski de fond	1290 €
CM2	3	Classe découverte Haute-Loire	3150 €

5- Année scolaire 2023/2024

Carte scolaire

La prévision d'effectifs s'élève à 374 élèves pour la rentrée 2023-2024.

Lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) du 6 mars 2023 aucune mesure d'ouverture n'a été envisagée pour l'école « Les Gentianes » de Thoiry. Il y aura donc 14 classes l'année prochaine (moyenne 26,7 élèves/classe).

A noter qu'il y aura une neuvième classe à l'école maternelle à la rentrée 2023.

Entrée en 6^{ème}

Les parents des élèves de CM2 ont reçu une note d'information expliquant la procédure pour le passage en 6^e avec le calendrier des différentes étapes qui s'étaleront jusqu'à la fin du mois d'avril 2023.

Inscriptions

Les inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024 ont débuté en mairie le 13 mars et se poursuivront jusqu'au 28 avril 2023.

Elles concernent les enfants qui entrent au CP et les nouveaux arrivants.

(Toutes les informations et les pièces nécessaires sont disponibles sur le site de la mairie).

Les élèves présents en CP CE1 CE2 et CM1 restent automatiquement au sein de l'école sauf demande de dérogation.

Aux mois d'avril et de mai 2023, le directeur recevra les familles pour une présentation de l'école.

Une visite des élèves de grandes sections des maternelles « Les Tourterelles » est prévue dans les classes de CP en juin 2023.

ANNEXE

Périscolaire : restauration et accueil

Une réunion spécifique s'est déroulée le lundi 27 mars 2023 sur le sujet de l'accueil municipal de loisir, entre mairie et parents délégués de primaire et de maternelle.

Madame le maire fait le point sur les échanges :

La mairie a bien conscience qu'il y a des soucis, dont Mme le maire a discuté avec l'inspecteur. Attente d'une restructuration de la cantine (nouvelle cantine livrée juste après les vacances de Pâques). Beaucoup de petits de maternelle inscrits en plus et non prévus initialement. Plus de temps d'attente. Avec nouvelle cantine, il y aura à nouveau 2 services, et pendant l'attente il y aura des jeux proposés. L'équipe d'animateurs a été renouvelée. Nouvelle direction depuis

janvier, et une coordinatrice est arrivé hier. Autres changements : plus de téléphone sur le temps méridien (uniquement le soir en cas de listes ne correspondant pas aux enfants présents). Il est difficile de recruter des animateurs. Ceux de la mairie ont le BAFA, en plus il y a des personnes non diplômées pour faire de la surveillance et aider. L'encadrement est dans les normes en termes de nombre d'encadrants par nombre d'enfants. Il y a aussi un manque de compréhension et de coopération des parents, qui ne sont pas toujours corrects avec les encadrants. Les animateurs ont donc tendance à partir. En moyenne un animateur reste 3 ans puis part faire autre chose. La mairie a proposé aux parents (2 de maternelle et 2 de primaire) de venir avec Mme le maire sur un temps méridien, après la livraison de la nouvelle salle de restauration, pour se rendre compte de la situation. Mme le maire a aussi demandé à l'inspection d'intervenir en termes de climat social. Les comportements ont évolué dans les cours d'école. Les remontées des parents ne sont pas contestées. Mme le maire propose qu'il y ait une harmonisation entre ce qui se passe dans le temps scolaire et dans le temps méridien (voir projet d'école) . Il y a aussi beaucoup de remontées d'enfants qui ne respectent pas les animateurs. Il y aura un temps dédié de la nouvelle personne affectée au climat scolaire.

Le conseil se termine à 19h40.